

(1)

(N° 91.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1897-1898.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE FÉVRIER 1898.

FEUILLETON AU 10 MARS 1898.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

| Numéros du feuilleton | Numéros du registre des pétitions. | |
|-----------------------------|---|---|
| 1. | 2776. | Par pétition datée d'Esschenbeek (Hal), Des habitants d'Esschenbeek demandent que ce hameau soit disjoint de la ville de Hal et érigé en commune distincte. <i>Décision : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i> |
| 2. | 2777. 2794. 2801. 2806. 2813. 2818. 2846. | Par pétition datée de Heusden, le 28 janvier 1898, Des membres de l'administration communale de Heusden demandent que les instituteurs démissionnaires en 1879 soient réintégrés dans leurs droits à la pension et qu'une pension soit accordée aux instituteurs des écoles adoptées et adoptables. Même pétition de membres des administrations communales de Peer et Reppel, d'habitants de Meuwen et Tessenderloo, d'instituteurs adoptés du canton de Beerlingen, de membres des administrations communales de Beerugen, Gerdingen, Oostham, Desselghem, Dottignies, Ooteghem, Saint-Genois, Tieghem, Wielsbeke, Wynkel-Saint-Éloi, Bissegghem, Saint-Trond, Sweveghem, d'instituteurs des cantons de |

| | |
|------------------------------|---|
| Numéros du feuilleton. | Numéros du registre des pétitions. |
|------------------------------|---|

Roulers et d'Ypres et d'instituteurs adoptés de Saint-Nicolas.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

3. 2783. Par pétition datée de Pâturages,
2793. Des instituteurs du cercle cantonal de Pâturages prient la Chambre d'apporter des modifications à certaines dispositions des lois et règlements relatifs aux pensions des professeurs et instituteurs communaux, ainsi que de leurs veuves et orphelins.
Même pétition d'instituteurs du canton de Hal.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

4. 2784. Par pétition datée de Namur, le 30 janvier 1898,
2791. Les géomètres du cadastre de la province de Namur
2800. sollicitent l'amélioration de leur situation.
2824. Même requête des géomètres du cadastre des provinces de Luxembourg, de Hainaut, de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

5. 2785. Des employés de la douane des différentes brigades du contrôle de Dolhain sollicitent l'octroi du parcours gratuit sur le chemin de fer de l'État, quand la nécessité en serait démontrée, ainsi que du repos hebdomadaire.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

6. 2790. Par pétition datée de Gand, le 7 février 1898,
Le sieur Vander Meulen, à Gand, sollicite l'intervention de la Chambre pour obtenir le bénéfice du pro Deo.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

7. 2792. Par pétition datée de Brasschaet, le 7 février 1898,
Le sieur Brouckmans, à Brasschaet, instituteur démissionnaire en 1879, sollicite une pension.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

| | |
|------------------------------|---|
| Numéros du feuilleton. | Numéros du registre des pétitions |
|------------------------------|---|

8.

2796.

Par pétition datée de Bruxelles, le 7 février 1898,

Le docteur Van Volxem, à Bruxelles, signale les inconvénients qui résultent de l'application du règlement autorisant les troupes en marche à occuper toute la largeur du pavé, sans laisser libre, d'aucun côté, un passage pour les voitures.

Il prie la Chambre d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de reviser ce règlement dans l'intérêt de tous les citoyens.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

9.

2807.

Par pétition datée de Wasmes, le 10 février 1898,

Le sieur Joseph Thovoye et la dame Odile Thovoye, à Wasmes, rappellent leurs pétitions antérieures sollicitant l'intervention de la Chambre pour que le président du tribunal de Mons rende une ordonnance obligeant un huissier de cette ville à prêter son ministère aux pétitionnaires.

DÉCISION : *Ordre du jour.*

10.

2812.

Par pétition datée de Chassepierre, le 10 février 1898,

2817.

2827.

2842.

Des employés des douanes, à Chassepierre, sollicitent l'intervention de la Chambre pour que le libre parcours sur le réseau des chemins de fer de l'État soit accordé aux membres du personnel de l'administration des douanes en cas de nomination, de transfert, de détachement ou de congé.

Même pétition d'employés des douanes à Merxplas, Arlon, Mazée et Ryckevorsel.

DÉCISION . *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

11.

2820.

Par pétition datée de Quaregnon, le 16 février 1898,

Le sieur Duvivier, à Quaregnon, atteint d'une infirmité contractée au cours de son service militaire, sollicite l'intervention de la Chambre pour obtenir une majoration de secours, une pension ou un emploi dans l'administration des chemins de fer.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Guerre ad interim.*

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|--|
| 12. | 2828. | <p>Par pétition datée de Roulers, le 14 février 1898,</p> <p>Le sieur Calmeyn, à Roulers, sollicite l'intervention de la Chambre pour obtenir la rémunération de milice à laquelle il croit avoir droit.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 13 | 2829. | <p>Par pétition datée d'Anvers, le 18 février 1898,</p> <p>Les sieurs Torfs et Augusteyns, à Anvers, au nom du groupe provincial anversoïis de la Fédération nationale des employés communaux, demandent le vote d'une loi accordant aux employés communaux un droit de recours contre les peines que leur auraient infligées les administrations auxquelles ils appartiennent.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 14. | 2850. 2858. | <p>Par pétition datée de Lierre,</p> <p>Des instituteurs, à Lierre, prient la Chambre d'accorder une pension aux instituteurs des écoles adoptées et adoptables ; de permettre à ces derniers de participer à la caisse des veuves et orphelins ; de modifier, s'il y a lieu, la loi organique de l'instruction primaire, en ce qui concerne l'attribution des subsides scolaires et de donner satisfaction aux instituteurs démissionnaires en 1879, en les réintégrant dans leurs droits à la pension.</p> <p>Même demande d'instituteurs adoptés de Stekene, Zwyndrecht, Dixmude, et d'instituteurs de Saint-Nicolas.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 15. | 2857. | <p>Par pétition datée de Lierre, le 21 février 1898,</p> <p>L'abbé J. Pirard, à Lierre, se plaint itérativement de n'avoir pu obtenir justice dans une affaire de succession et sollicite l'intervention de la Chambre.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 16. | 2845. | <p>Par pétition datée de Charleroi, le 23 février 1898,</p> <p>Le docteur Boëns, à Charleroi, signale les dangers</p> |

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions

qu'offre pour la santé publique l'état défectueux dans lequel se trouve, depuis plus de vingt années, un aqueduc vicinal situé au hameau des Mauvais-Prés, à Marcinelle, et il prie la Chambre d'intervenir auprès des autorités compétentes pour qu'il soit porté remède à cette situation préjudiciable aux habitants de la dite localité.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

